



En colère et debout au conseil municipal première victoire !

Hier, mercredi 1^{er} juin, nous étions plus de 200 employés communaux et représentants syndicaux au Conseil municipal pour dénoncer les mesures de casse du personnel qui devaient être votées.

Après l'intervention des enseignants et parents d'élèves FCPE soutenant notre lutte, suivie de l'intervention de l'intersyndicale CGT, FSU, FO, CNT demandant le retrait des délibérations concernant :

- la prime spéciale d'installation des futurs titulaires,
- le congé de pré retraite,
- la baisse de subvention du COS de 10 %,

La municipalité a encore persisté dans son refus d'entendre le personnel en contournant nos revendications.

Devant ce mur de mépris, les personnes présentes n'ont eu d'autres choix que d'investir la séance en cours pour tenter une énième fois de se faire entendre.

Alors qu'il aurait suffi de retirer les dites délibérations pour que la séance se tienne normalement, à partir de 21 h, le maire et ses collaborateurs ont pris la décision de jouer la montre en reportant d'heure en heure la reprise du Conseil municipal.

Nous sommes restés mobilisés jusqu'au bout et nous avons eu raison...Car c'est après minuit que le maire a déclaré le report du Conseil, sans pour autant donner ses intentions envers le personnel.

Notre demande reste légitime : le maire doit rencontrer l'ensemble du personnel avec les organisations syndicales conformément au vote des Assemblées générales du personnel, ce qui lui permettrait de trouver des alternatives et retirer ces mesures de régression sociale.

**Soyons nombreux
lors de la prochaine Assemblée générale
MERCREDI 8 JUIN à 9h30**
(heures d'information syndicales, information du lieu prochainement)
pour décider collectivement des actions à venir.
Le combat continue !